

**MODIFICATION N° 2 EN DATE DU 22 MAI 2026
DU PROSPECTUS SIMPLIFIÉ DU 21 NOVEMBRE 2025, EN SA VERSION MODIFIÉE PAR
LA MODIFICATION N° 1 DU 19 FÉVRIER 2026**

(LE « PROSPECTUS »)

à l'égard des fonds suivants :

Fonds	Série
Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld	LB, LF, LF5, LW, LW5, LX
Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld	LB, LF, LF5, LW, LW5, LX
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater	LB, LF, LF5, LW, LW5, LX
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	LB, LF, LP, LW
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie	LB, LF, LF5, LW, LW5, LX
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie	LB, LF, LF5, LW, LW5, LX
Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE (<i>auparavant</i> Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie)	LB, LF, LF5, LW, LW5, LX
Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE (<i>auparavant</i> Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie)	LB, LF, LW
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip	LB, LF, LF5, LW, LW5, LX
Fonds de revenu Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie	LB, LF, LW
Fonds de revenu stratégique Mackenzie	LB, LF, LW, LW5, LX
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	LB, LF, LW

(collectivement, les « **Fonds** »)

Le prospectus est modifié pour intégrer :

- (i) des changements concernant les gestionnaires de portefeuille des Fonds;
- (ii) des changements dans les stratégies de placement dans certains Fonds; et
- (iii) le changement de nom de certains Fonds.

Le prospectus est modifié comme suit :

Changements concernant les gestionnaires de portefeuille des Fonds

1. À la page 6, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », la ligne relative à Scott Carscallen ci-dessous est supprimée :

NOM ET FONCTIONS	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
Scott Carscallen, Vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	Membre de l'équipe des actions nord-américaines Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales pour les actions. Responsabilités de gestionnaire principal pour le Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie

2. À la page 8, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », la ligne relative à Michael Kapler est supprimée et remplacée par ce qui suit :

NOM ET FONCTIONS	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
Michael Kapler Vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie Fonds mondial de leadership féminin Mackenzie Portefeuille équilibré de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille prudent de revenu mensuel Mackenzie Portefeuille croissance de revenu mensuel Mackenzie	Membre de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie, coresponsable des décisions de placement pour tous les Fonds.

3. À la page 8, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », la ligne relative à John Lumbers ci-dessous est supprimée :

NOM ET FONCTIONS	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
John Lumbers, Vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie	Membre de l'équipe de croissance Mackenzie, cochef du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie et du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres. Coresponsable de la stratégie ainsi que de la recherche et de l'analyse fondamentales pour les actions américaines. Prend part aux décisions en matière de sélection de titres individuels à l'échelle des Fonds.

4. À la page 9, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », les lignes relatives à Movin Mokbel et à Andrew Simpson ci-dessous sont supprimées :

NOM ET FONCTIONS	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
Movin Mokbel vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie Fonds de revenu à taux variable Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds de revenu Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie	Membre de l'équipe des placements à revenu fixe, responsable de la recherche, de la sélection et de la gestion des prêts à taux variable et des obligations à rendement élevé. Prend part aux décisions en matière de sélection de titres individuels à l'échelle des Fonds.
Andrew Simpson Vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie	Chef de l'équipe Mackenzie Betterworld, responsable de la stratégie ainsi que de l'analyse et de la recherche, responsable principal des décisions de l'équipe.

5. À la page 9, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », la ligne relative à Charles Murray est supprimée et remplacée par ce qui suit :

NOM ET FONCTIONS	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
Charles Murray, Vice-président adjoint, Gestion des investissements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds de lingots d'or Mackenzie	Membre de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie, gestionnaire principal assumant la responsabilité principale des décisions de placement

6. À la page 9, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », la ligne ci-dessous relative à Erik Sjoberg est ajoutée après la ligne relative à Gleb Sivisky :

NOM ET FONCTIONS	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
Erik Sjoberg Vice-président, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	Membre de l'équipe des actions nord-américaines Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales pour les actions. Responsabilités de gestionnaire principal pour le Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie

7. À la page 10, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », les lignes relatives à Philip Taller, à Jenny Wan et à Dongwei Ye ci-dessous sont supprimées :

NOM ET FONCTIONS	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
Philip Taller Vice-président principal, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie	Membre principal de l'équipe de croissance Mackenzie, responsable principal de la stratégie, de la recherche fondamentale et de l'analyse pour les actions américaines. Gestionnaire principal du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie et du Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie – Devises neutres. Gestionnaire principale du Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie. Prend part aux décisions en matière de sélection de titres individuels à l'échelle des Fonds.
Jenny Wan Vice-présidente adjointe, gestionnaire de portefeuille	Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie Bluewater Fonds canadien d'obligations Mackenzie Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie Fonds équilibré de durabilité mondiale Mackenzie (uniquement responsable de la composante de titres à revenu fixe de l'actif) Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie Greenchip Fonds de revenu Mackenzie Fonds d'obligations stratégique Mackenzie Fonds de revenu stratégique Mackenzie	Membre de l'équipe des placements à revenu fixe Mackenzie, chargée de la supervision de la gestion des portefeuilles de titres à revenu fixe et de l'analyse des obligations pour divers portefeuilles de titres à revenu fixe de qualité
Dongwei Ye Vice-présidente, Gestion des placements, et gestionnaire de portefeuille	Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	Membre de l'équipe des actions nord-américaines Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse fondamentales pour les actions. Responsabilités conjointes à l'égard du Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie

8. À la page 11, dans le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de Corporation Financière Mackenzie** », la ligne ci-dessous relative à Zi Jian (Richard) Zhu est ajoutée au bas du tableau :

NOM ET FONCTIONS	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
Zi Jian (Richard) Zhu Analyste principal des placements, Stratégies multi-actifs	Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie	Membre de l'équipe des stratégies multi-actifs Mackenzie, responsable de la recherche et de l'analyse quantitatives pour les portefeuilles d'actions

9. À la page 11, après le « **Tableau 3 : Gestionnaires de portefeuille de la Société financière Mackenzie** », est ajoutée la nouvelle section ci-dessous, intitulée « **Mackenzie Investments Corporation (« MIC »), Boston (Massachusetts)** » :

Mackenzie Investments Corporation (« MIC »), Boston (Massachusetts)

MIC, filiale à 100 % de Mackenzie, est le sous-conseiller des fonds suivants :

- Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE
- Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE

Le tableau 4 énumère les personnes qui sont les principales responsables des décisions de placement du portefeuille des Fonds.

Tableau 4 : Gestionnaires de portefeuille de Mackenzie Investments Corporation

NOM ET TITRE	FONDS	RÔLE DANS LE PROCESSUS DE DÉCISION DE PLACEMENT
Arup Datta Vice-président principal, Gestion des placements	Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE	Membre principal de l'équipe des actions quantitatives mondiales Mackenzie, responsable de la recherche quantitative, de la construction des portefeuilles et de la mise en œuvre des portefeuilles d'actions, responsable principal des décisions de l'équipe.
Denis Suvorov Vice-président, Gestion des placements	Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE	Membre de l'équipe des actions quantitatives mondiales Mackenzie, responsable de la recherche quantitative, de la construction des portefeuilles et de la mise en œuvre des portefeuilles d'actions.
Haijie Chen Vice-président, Gestion des placements	Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE	Membre de l'équipe des actions quantitatives mondiales Mackenzie, responsable de la recherche quantitative, de la construction des portefeuilles et de la mise en œuvre des portefeuilles d'actions.
Nicholas Tham Vice-président, Gestion des placements	Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE	Membre de l'équipe des actions quantitatives mondiales Mackenzie, responsable de la recherche quantitative, de la construction des portefeuilles et de la mise en œuvre des portefeuilles d'actions.

Changements concernant les stratégies de placement

Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie

10. À la page 95, sous l'en-tête « **Stratégies de placement** », tous les paragraphes sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

Le Fonds suit une approche souple en matière de placement en actions ou en titres à revenu fixe. Bien qu'il puisse placer jusqu'à 100 % de son actif dans une même catégorie d'actifs, le Fonds compte placer de façon générale de 30 % à 70 % de son actif dans une même catégorie d'actifs. La répartition entre les différentes catégories d'actifs est déterminée en fonction de la conjoncture économique et de l'évaluation par les gestionnaires de portefeuille des valorisations relatives. À l'heure actuelle, le Fonds établit son positionnement en investissant dans d'autres fonds communs de placement.

Le Fonds est une solution de placement durable et est considéré comme un fonds durable de base, comme cela est décrit plus amplement sous la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ».

En ce qui concerne les actions, le portefeuille de placements du Fonds sélectionne généralement ses placements parmi les titres de sociétés composant l'indice MSCI World Focus (l'« **indice** »). L'indice est conçu pour maximiser le poids des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) favorables, tout en affichant des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice sous-jacent pondéré par la capitalisation boursière, notamment l'indice MSCI World. L'indice est constitué en sélectionnant les sociétés composant l'indice pondéré par la capitalisation boursière suivant un processus d'optimisation visant à maximiser l'importance des facteurs ESG favorables tout en respectant une

cible d'erreurs de réplification et certaines contraintes. L'indice s'appuie sur des données comme les notes ESG des entreprises, le cadre MSCI Controversies, le programme MSCI Business Involvement Screening Research (BISR) et les indicateurs de changement climatique MSCI. Les notes ESG de MSCI visent à évaluer la gestion par les entités des risques et des occasions liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Elles reposent sur une échelle à sept niveaux allant de AAA à CCC, qui reflète la façon dont une entité gère les principaux enjeux par rapport aux autres entreprises du secteur. Le cadre MSCI Controversies évalue les controverses concernant l'incidence négative potentielle des activités, des produits et des services d'une entreprise sur le plan ESG. Le programme MSCI BISR a pour but de permettre aux investisseurs institutionnels de gérer de manière fiable et efficace les normes et les restrictions en matière ESG. Les indicateurs de changement climatique MSCI présentent des données climatiques pour des thèmes comme les risques liés à la transition, les occasions vertes, les risques physiques et la conformité à l'objectif de 1,5 °C. L'indice est diversifié par secteurs et cible dans chaque secteur des entreprises affichant de bonnes notes ESG. Les entreprises œuvrant dans les secteurs du tabac, des armes controversées, de l'extraction de carburants fossiles et des centrales thermiques au charbon sont exclues de l'indice.

En s'appuyant sur l'indice, le gestionnaire du portefeuille d'actions suit une approche quantitative pour sélectionner les titres et élaborer le portefeuille, afin de déterminer les pondérations qui, selon lui, offrent les meilleures chances d'obtenir des rendements à long terme supérieurs à ceux de l'indice.

Le gestionnaire du portefeuille de titres à revenu fixe applique une méthode de placement axée sur des émetteurs durables et responsables et associe dans son processus de sélection de placements recherche qualitative, quantitative et fondamentale et analyse des facteurs ESG. Les émetteurs durables et responsables s'entendent à la fois d'émetteurs de titres de créance dits ESG axés sur des projets dont l'« emploi des produits » est clairement défini et d'émetteurs d'obligations « de premier ordre », ces notions étant explicitées plus bas.

L'équipe chargée de la gestion du portefeuille de titres à revenu fixe dialogue avec les émetteurs sur les questions ESG clés pendant toute la durée des placements. Dès les premières rencontres avec les dirigeants des sociétés émettrices, l'équipe se concentre sur la gestion des risques et des fausses idées liés aux facteurs ESG qui menacent le succès des initiatives mondiales en matière de gérance, ainsi que sur la stabilité financière et la réputation des émetteurs. Conformément aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies sur la valeur des engagements stratégiques, l'équipe s'efforce d'améliorer l'information et la reddition de comptes dans un large éventail de thèmes relatifs à la durabilité et de secteurs et de régions de placement.

L'intégration des facteurs ESG au processus de recherche et d'évaluation permet de mieux cerner la durabilité des émetteurs.

Ces facteurs sont évalués et suivis en permanence par l'intermédiaire de fournisseurs de données externes et d'études exclusives sur les entreprises et les émetteurs.

Les principaux facteurs environnementaux pris en compte sont : (1) pour les titres de créance d'État, la consommation d'énergie, l'utilisation des ressources (efficacité de l'exploitation des ressources naturelles d'un pays), les risques climatiques physiques (risques que font peser les phénomènes climatiques sur les collectivités et les infrastructures), la préparation à la transition (efficacité avec laquelle un pays planifie sa transition énergétique et met en œuvre sa sortie progressive des énergies fossiles), et, (2) pour les titres de créances de société, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution atmosphérique, la gestion de l'énergie, la consommation d'eau, la production de déchets, l'empreinte écologique et la préparation à la transition.

Les facteurs sociaux comprennent : (1) pour les titres de créance d'État, le niveau d'éducation, l'autonomie alimentaire et énergétique, les soins de santé, l'égalité et l'autonomisation, et, (2) pour les titres de créance de société, la santé et la sécurité des employés, les droits de l'homme, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la diversité, l'équité et l'inclusion.

Les facteurs de gouvernance comprennent : (1) pour les titres de créance d'État, l'efficacité et la responsabilité de l'État, la réglementation et la fiabilité (p. ex., l'État de droit), ainsi que la progression de la viabilité (mesure dans laquelle un pays progresse efficacement vers ses objectifs de viabilité à long terme), et, (2) pour les titres de créance de société, la rémunération des dirigeants et des membres du conseil d'administration, les processus de gestion des risques, la publication d'informations ESG par l'entreprise et la complexité organisationnelle (transparence des activités de l'entreprise).

Le Fonds compte investir dans des titres d'émetteurs durables et responsables, notamment des titres de créance dits ESG et d'autres instruments de dette destinés à financer des solutions de placement environnementales et durables, en diversifiant ses positions en fonction de la qualité du crédit, des rendements, des structures, des secteurs, des devises et des pays.

Les titres ci-dessous sont des exemples de titres de créance et d'autres instruments de dette dits ESG :

- **Obligations vertes** : pour qu'une obligation soit dite « verte », l'émetteur doit obtenir une certification d'un organisme tiers reconnu, comme un auditeur ou une agence de notation ESG;
- **Obligations sociales** : il s'agit d'obligations dont le produit doit être utilisé pour obtenir des résultats sociaux positifs ou pour répondre à divers enjeux sociaux;
- **Obligations durables** : ces obligations sont destinées à financer des projets qui intègrent à la fois des enjeux environnementaux et sociaux ou qui abordent certains aspects de ceux-ci. L'émission de ce type de titres de créance permet aux sociétés comme aux États de soutenir un plus large éventail de projets;
- **Obligations liées au développement durable** : une partie du rendement de ces obligations varie en fonction de la note ESG de l'émetteur ou de certains objectifs définis que l'entreprise s'efforce d'atteindre. Ces obligations sont généralement assorties d'un mécanisme qui incite fortement l'émetteur à atteindre des objectifs de développement durable prédéfinis, ce qui lui permet de faire concorder fortement ses objectifs de développement durable et ses objectifs financiers;
- **Obligations liées à la transition** : ces obligations sont utilisées pour financer la transition d'une entreprise vers une réduction de son empreinte environnementale ou de ses émissions de carbone. Les obligations dites « bleues » sont, techniquement parlant, des obligations liées à la transition qui permettent de financer des projets liés à la préservation des océans et de l'eau.
- **Obligations d'émetteurs de premier ordre** : ces titres à revenu fixe sont émis par des émetteurs que le gestionnaire de portefeuille considère comme des chefs de file en matière d'ESG par rapport aux émetteurs analogues.

Le Fonds peut placer jusqu'à 100 % de sa composante de titres à revenu fixe dans un secteur donné et peut le faire dans tous les types de titres à revenu fixe de partout dans le monde, notamment des obligations d'États ou de sociétés à rendement élevé, qui ont une note de crédit inférieure à celle des obligations de qualité (note inférieure à « BBB- » attribuée par une agence de notation reconnue) ou ne sont parfois pas notées, des obligations d'État ou de société de qualité et des instruments à taux variable.

Le Fonds a obtenu l'autorisation des organismes de réglementation pour placer jusqu'à 20 % de son actif net, évalué à la valeur de marché au moment de l'achat, en titres de créance émis ou garantis par un État et provenant d'un même émetteur ayant obtenu une note de crédit « AA » ou supérieure et, de même, jusqu'à 35 % de son actif net en titres de créance émis ou garantis par un État et provenant d'un même émetteur ayant obtenu une note de crédit « AAA » ou supérieure. Ces placements peuvent accroître l'exposition du Fonds au risque de concentration, au risque de crédit et au risque lié aux placements à l'étranger décrits sous la rubrique « **Quels sont les risques généraux liés à un placement dans l'OPC?** » Pour en savoir plus sur l'autorisation des organismes de réglementation, consultez la « **Partie B : Information propre à chacun des OPC décrits dans le présent document – Dans quoi l'OPC investit-il?** » du présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir des liquidités ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour y réagir, ou encore pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, dont nous pouvons être le gestionnaire, conformément à ses objectifs de placement. Consultez l'information « **Fonds de fonds** », dans le tableau « **Frais et charges** », pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable ou aux dispenses relatives à celle-ci, et comme décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC?** » – **Dans quoi l'OPC investit-il?** », le Fonds peut :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld

11. À la page 105, sous l'en-tête « **Stratégies de placement** », tous les paragraphes sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

Le portefeuille de placements du Fonds sélectionne généralement ses placements parmi les actions de sociétés composant l'indice MSCI Canada IMI Extended ESG Focus (l'« **indice** »). L'indice est conçu pour maximiser le poids des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) favorables, tout en affichant des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice sous-jacent pondéré par la capitalisation boursière, nommément l'indice MSCI Canada IMI. L'indice est constitué en sélectionnant les sociétés composant l'indice pondéré par la capitalisation boursière suivant un processus d'optimisation visant à maximiser l'importance des facteurs ESG favorables tout en respectant une cible d'erreurs de réplication et certaines contraintes. L'indice s'appuie sur des données comme les notes ESG des entreprises, le cadre MSCI Controversies, le programme MSCI Business Involvement Screening Research (BISR) et les indicateurs de changement climatique MSCI. Les notes ESG de MSCI visent à évaluer la gestion par les entités des risques et des occasions liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Elles reposent sur une échelle à sept niveaux allant de AAA à CCC, qui reflète la façon dont une entité gère les principaux enjeux par rapport aux autres entreprises du secteur. Le cadre MSCI Controversies évalue les controverses concernant l'incidence négative potentielle des activités, des produits et des services d'une entreprise sur le plan ESG. Le programme MSCI BISR a pour but de permettre aux investisseurs institutionnels de gérer de manière fiable et efficace les normes et les restrictions en matière ESG. Les indicateurs de changement climatique MSCI présentent des données climatiques pour des thèmes comme les risques liés à la transition, les occasions vertes, les risques physiques et la conformité à l'objectif de 1,5 °C. Les entreprises œuvrant dans les secteurs du tabac, des armes controversées et des armes à feu non militaires sont exclues de l'indice.

En s'appuyant sur l'indice, le gestionnaire de portefeuille applique une méthode quantitative pour sélectionner les titres et élaborer le portefeuille, afin de déterminer les pondérations qui, selon lui, offrent les meilleures chances d'obtenir des rendements à long terme supérieurs à ceux de l'indice.

Le Fonds évalue également les risques ESG dans le processus de composition du portefeuille, afin de réduire autant que possible les risques non financiers dans sa recherche de rendements supérieurs à ceux de l'indice. Les critères environnementaux tiennent compte de la manière dont une entreprise gère des questions comme la lutte contre la pollution ou la gestion des déchets. Les critères sociaux portent sur la façon dont elle gère ses relations avec ses employés, ses fournisseurs, ses clients et les collectivités dans lesquelles elle est présente. La gouvernance concerne la direction de l'entreprise, la rémunération de ses dirigeants, les audits, ses contrôles internes et les droits des actionnaires.

Le Fonds est une solution de placement durable et est considéré comme un fonds durable de base, comme cela est décrit plus amplement sous la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** », dans le présent prospectus simplifié.

Le Fonds n'investira en général pas plus de 10 % de son actif dans des titres étrangers.

Le Fonds peut détenir des liquidités ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour y réagir, ou encore pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, dont nous pouvons être le gestionnaire, conformément à ses objectifs de placement. Consultez l'information « **Fonds de fonds** », sous la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable ou aux dispenses relatives à celle-ci, et comme décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi l'OPC investit-il?** », le Fonds peut :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE (auparavant Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie)

12. À la page 123, sous l'en-tête « **Stratégies de placement** », tous les paragraphes sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

L'approche de placement suit un style de placement de base, en recherchant des sociétés sous-évaluées, de grande qualité et présentant de bonnes perspectives de croissance. Le gestionnaire de portefeuille applique une méthode quantitative pour sélectionner les actions, composer le portefeuille et évaluer les coûts d'opérations. Il utilise des idées fondamentales de manière rigoureuse et consciente du risque. Le portefeuille investit principalement dans des actions de sociétés américaines à moyenne capitalisation.

Une partie du Fonds peut également être placée dans des sociétés à petite capitalisation ou des sociétés dont le siège social se trouve en dehors des États-Unis.

Il peut aussi détenir des liquidités ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour y réagir, ou encore pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds suit une approche intégrant les critères ESG, comme décrit plus en détail sous la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». À cet effet, le Fonds suit une approche intégrant les critères ESG en s'appuyant sur une modélisation quantitative qui permet de cerner les caractéristiques ESG jugées les plus déterminantes pour le rendement financier et de potentiellement générer de meilleurs rendements ajustés au risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés aux modèles de sélection des titres du Fonds.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, dont nous pouvons être le gestionnaire, conformément à ses objectifs de placement. Consultez l'information « **Fonds de fonds** », sous la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable ou aux dispenses relatives à celle-ci, et comme décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi l'OPC investit-il?** », le Fonds peut :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE (auparavant Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie)

13. À la page 125, sous l'en-tête « **Stratégies de placement** », tous les paragraphes sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

L'approche de placement suit un style de placement de base, en recherchant des sociétés sous-évaluées, de grande qualité et présentant de bonnes perspectives de croissance. Le gestionnaire de portefeuille applique une méthode quantitative pour sélectionner les actions, composer le portefeuille et évaluer les coûts d'opérations. Il utilise des idées fondamentales de manière rigoureuse et consciente du risque. Le portefeuille investit dans des actions de sociétés à petites et moyennes capitalisations, principalement aux États-Unis.

Une partie du Fonds peut également être placée dans des sociétés dont le siège social se trouve en dehors des États-Unis.

Le Fonds peut détenir des liquidités ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour y réagir, ou encore pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds suit une approche intégrant les critères ESG, comme décrit plus en détail sous la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». À cet effet, le Fonds suit une approche intégrant les critères ESG en s'appuyant sur une

modélisation quantitative qui permet de cerner les caractéristiques ESG jugées les plus déterminantes pour le rendement financier et de potentiellement générer de meilleurs rendements ajustés au risque. Ces facteurs sont systématiquement intégrés aux modèles de sélection des titres du Fonds.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, dont nous pouvons être le gestionnaire, conformément à ses objectifs de placement. Consultez l'information « **Fonds de fonds** », sous la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable ou aux dispenses relatives à celle-ci, et comme décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi l'OPC investit-il?** », le Fonds peut :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld

14. À la page 127, sous l'en-tête « **Stratégies de placement** », est supprimé ce qui suit :

Le portefeuille de placements du Fonds sélectionne généralement ses placements parmi les actions de sociétés composant l'indice MSCI World Focus (l'« **indice** »). L'indice est conçu pour maximiser le poids des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) favorables, tout en affichant des caractéristiques de risque et de rendement similaires à celles de l'indice sous-jacent pondéré par la capitalisation boursière, nommément l'indice MSCI World. L'indice est constitué en sélectionnant les sociétés composant l'indice pondéré par la capitalisation boursière suivant un processus d'optimisation visant à maximiser l'importance des facteurs ESG favorables tout en respectant une cible d'erreurs de réplication et certaines contraintes. L'indice s'appuie sur des données comme les notes ESG des entreprises, le cadre MSCI Controversies, le programme MSCI Business Involvement Screening Research (BISR) et les indicateurs de changement climatique MSCI. Les notes ESG de MSCI visent à évaluer la gestion par les entités des risques et des occasions liés aux questions environnementales, sociales et de gouvernance. Elles reposent sur une échelle à sept niveaux allant de AAA à CCC, qui reflète la façon dont une entité gère les principaux enjeux par rapport aux autres entreprises du secteur. Le cadre MSCI Controversies évalue les controverses concernant l'incidence négative potentielle des activités, des produits et des services d'une entreprise sur le plan ESG. Le programme MSCI BISR a pour but de permettre aux investisseurs institutionnels de gérer de manière fiable et efficace les normes et les restrictions en matière ESG. Les indicateurs de changement climatique MSCI présentent des données climatiques pour des thèmes comme les risques liés à la transition, les occasions vertes, les risques physiques et la conformité à l'objectif de 1,5 °C. L'indice est diversifié par secteurs et cible dans chaque secteur des entreprises affichant de bonnes notes ESG. Les entreprises œuvrant dans les secteurs du tabac, des armes controversées, des armes non militaires, de l'extraction de carburants fossiles, des centrales thermiques au charbon et des sables bitumineux sont exclues de l'indice.

En s'appuyant sur l'indice, le gestionnaire de portefeuille applique une méthode quantitative pour sélectionner les titres et élaborer le portefeuille, afin de déterminer les pondérations qui, selon lui, offrent les meilleures chances d'obtenir des rendements à long terme supérieurs à ceux de l'indice.

Le Fonds évalue également les risques ESG dans le processus de composition du portefeuille, afin de réduire autant que possible les risques non financiers dans sa recherche de rendements supérieurs à ceux de l'indice. Les critères environnementaux tiennent compte de la manière dont une entreprise gère des questions comme la lutte contre la pollution ou la gestion des déchets. Les critères sociaux portent sur la façon dont elle gère ses relations avec ses employés, ses fournisseurs, ses clients et les collectivités dans lesquelles elle est présente. La gouvernance concerne la direction de l'entreprise, la rémunération de ses dirigeants, les audits, ses contrôles internes et les droits des actionnaires.

Le Fonds est une solution de placement durable et est considéré comme un fonds durable de base, comme cela est décrit plus amplement sous la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** », dans le présent prospectus simplifié.

Le Fonds peut détenir des liquidités ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour y réagir, ou encore pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds peut détenir une partie de son actif net dans des titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, dont nous pouvons être le gestionnaire, conformément à ses objectifs de placement. Consultez l'information « **Fonds de fonds** », sous la rubrique « **Frais** » pour obtenir de plus amples renseignements.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable ou aux dispenses relatives à celle-ci, et comme décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi l'OPC investit-il?** », le Fonds peut :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales Mackenzie

15. À la page 133, sous l'en-tête « **Stratégies de placement** », tous les paragraphes sont supprimés et remplacés par ce qui suit :

L'approche de placement suit un style de placement de base, en recherchant des sociétés sous-évaluées, de grande qualité et présentant de bonnes perspectives de croissance. Le Fonds associe des approches quantitatives et fondamentales pour sélectionner les titres et composer le portefeuille.

Il peut aussi détenir des liquidités ou des titres de créance à court terme en prévision d'une conjoncture défavorable sur les marchés ou pour y réagir, ou encore pour combler ses besoins de trésorerie.

Le Fonds suit une approche intégrant les critères ESG, comme décrit plus en détail sous la rubrique « **L'investissement durable selon Mackenzie** ». Pour ce faire, le Fonds adopte une approche d'intégration ESG qui cherche à cerner les facteurs ESG importants jugés pertinents au regard de la situation géographique des entreprises. Les facteurs ESG font l'objet d'une évaluation qualitative et/ou quantitative et comprennent, sans s'y limiter, le droit du travail, le caractère durable de la chaîne d'approvisionnement, les risques climatiques, les questions de gouvernance et le cadre réglementaire.

À l'heure actuelle, le Fonds entend atteindre ses objectifs de placement en investissant dans d'autres fonds communs de placement gérés par Mackenzie. Le Fonds peut détenir une partie de son actif net en titres d'autres fonds d'investissement, y compris des FNB, conformément à ses objectifs de placement. Aucuns frais de gestion ou frais d'acquisition ni aucune prime incitative ne sont comptabilisés ou facturés en double entre les fonds.

Conformément à la réglementation sur les valeurs mobilières applicable ou aux dispenses relatives à celle-ci, et comme décrit à la rubrique « **Quels sont les risques généraux associés à un placement dans un OPC? – Dans quoi l'OPC investit-il?** », le Fonds peut :

- utiliser des dérivés à des fins de couverture et à des fins autres que de couverture;
- conclure des opérations de prêt, de mise en pension et de prise en pension de titres;
- réaliser des ventes à découvert (à l'heure actuelle, le gestionnaire de portefeuille ne réalise pas de ventes à découvert, mais il pourrait le faire dans le futur, sans en aviser préalablement les investisseurs);
- investir dans certains FNB inscrits à la cote d'une bourse américaine qui reproduisent un indice avec un effet de levier et/ou qui investissent dans des marchandises.

S'il emploie l'une de ces stratégies, le Fonds le fera en combinaison avec ses autres stratégies de placement d'une façon qu'il jugera convenir à la réalisation de ses objectifs de placement et à l'amélioration de ses rendements.

Changement de nom de certains Fonds

Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE (auparavant Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie)

16. Toutes les mentions du « Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie » sont supprimées et remplacées par « Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE ».
17. Sur la couverture du prospectus, un appel de note (9) est ajouté juste après « Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie ».
18. Au bas de la couverture du prospectus, la note de bas de page suivante (9) est ajoutée :

Avant le 12 mai 2026, le « Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie »
19. À la page 123, le nom du Fonds est supprimé et remplacé par « Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE (auparavant Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie) ».
20. À la page 124, une nouvelle section intitulée « **Événements importants au cours des dix dernières années** » est ajoutée après la section « **Méthode de classification des risques de placement** » :

Événements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-dessous présente les événements importants et les autres changements concernant le nom, les objectifs de placement, les stratégies de placement ou les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds ayant eu lieu au cours des dix dernières années :

Date d'entrée en vigueur	Événement
12 mai 2026	Changement de nom du « Fonds d'opportunités de moyennes capitalisations américaines Mackenzie »

Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE (auparavant Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie)

21. Toutes les mentions du « Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie » sont supprimées et remplacées par « Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE ».
22. Sur la couverture du prospectus, un appel de note (10) est ajouté juste après « Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie ».
23. Au bas de la couverture du prospectus, la note de bas de page suivante (10) est ajoutée :

Avant le 12 mai 2026, le « Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie »
24. À la page 125, le nom du Fonds est supprimé et remplacé par « Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie GQE (auparavant Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie) ».

25. À la page 126, une nouvelle section intitulée « **Événements importants au cours des dix dernières années** » est ajoutée après la section « **Méthode de classification des risques de placement** » :

Événements importants au cours des dix dernières années

Le tableau ci-dessous présente les événements importants et les autres changements concernant le nom, les objectifs de placement, les stratégies de placement ou les gestionnaires de portefeuille ou sous-conseillers du Fonds ayant eu lieu au cours des dix dernières années :

Date d'entrée en vigueur	Événement
12 mai 2026	Changement de nom du « Fonds de croissance de petites et moyennes capitalisations américaines Mackenzie »

Droits de résolution et sanctions civiles

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces confère aux porteurs de titres un droit de résolution à l'égard d'un contrat de souscription de titres d'OPC, qui peut être exercé dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds, ou un droit d'annulation de toute souscription, qui peut être exercé dans les 48 heures suivant la réception de la confirmation de l'ordre de souscription.

La législation sur les valeurs mobilières de certaines provinces permet également aux porteurs de titres de demander l'annulation d'un contrat de souscription de titres d'OPC et un remboursement, ou des dommages-intérêts, si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent des informations fausses ou trompeuses sur l'OPC. Ces droits doivent généralement être exercés dans un délai précis.

Pour de plus amples renseignements, les porteurs de titres doivent se reporter aux lois sur les valeurs mobilières de leur province ou consulter leur conseiller juridique.



ATTESTATION DES FONDS ET DU GESTIONNAIRE ET PROMOTEUR DES FONDS

La présente modification n° 2 en date du 22 mai 2026, le prospectus simplifié en date du 21 novembre 2025, en sa version modifiée par la modification n° 1 du 19 février 2026, et les documents incorporés par renvoi au prospectus simplifié, dans sa version courante, constituent un exposé complet, véridique et clair de tous les faits importants concernant les titres offerts aux termes du prospectus simplifié, dans sa version courante, conformément aux lois sur les valeurs mobilières de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada, et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Fait le 22 mai 2026.

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld
Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie
Bluewater
Fonds canadien d'obligations Mackenzie
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie
Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales
Mackenzie
Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie

Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie
Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines
Mackenzie GQE (auparavant Fonds d'opportunités de
moyennes capitalisations américaines Mackenzie)
Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations
américaines Mackenzie GQE (auparavant Fonds de
croissance de petites et moyennes capitalisations
américaines Mackenzie)
Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie
Greenchip
Fonds de revenu Mackenzie
Fonds d'obligations stratégique Mackenzie
Fonds de revenu stratégique Mackenzie
Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie

(collectivement, les « **Fonds** »)

CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE (EN SA QUALITÉ DE FIDUCIAIRE, DE GESTIONNAIRE ET DE PROMOTEUR DES FONDS)

« **Luke Gould** »

Luke Gould
Président du conseil, président et chef de la direction
Corporation Financière Mackenzie

« **Keith Potter** »

Keith Potter
Vice-président exécutif et chef des services financiers
Corporation Financière Mackenzie

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CORPORATION FINANCIÈRE MACKENZIE

« **Nancy McCuaig** »

Nancy McCuaig
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie

« **Naomi Andjelic Bartlett** »

Naomi Andjelic Bartlett
Administratrice
Corporation Financière Mackenzie

ATTESTATION DU PLACEUR PRINCIPAL DES FONDS

À notre connaissance, la présente modification n° 2 en date du 22 mai 2026, le prospectus simplifié en date du 21 novembre 2025, dans sa version modifiée par la modification n° 1 du 19 février 2026, et les documents incorporés par renvoi aux prospectus simplifiés, dans sa version courante, exposent de façon complète, véridique et claire tous les faits importants concernant les titres offerts aux termes du prospectus simplifié, dans sa version courante, conformément à la législation sur les valeurs mobilières de toutes les provinces du Canada et ne contiennent aucune information fautive ou trompeuse.

Fait le 22 mai 2026.

Fonds d'actions canadiennes Mackenzie Betterworld	Fonds mondial d'obligations durables Mackenzie
Fonds d'actions mondiales Mackenzie Betterworld	Fonds d'actions de moyennes capitalisations américaines
Fonds équilibré canadien de croissance Mackenzie	Mackenzie GQE (<i>auparavant</i> Fonds d'opportunités de
Bluewater	moyennes capitalisations américaines Mackenzie)
Fonds canadien d'obligations Mackenzie	Fonds d'actions de petites et moyennes capitalisations
Fonds du marché monétaire canadien Mackenzie	américaines Mackenzie GQE (<i>auparavant</i> Fonds de
Fonds de revenu à court terme canadien Mackenzie	croissance de petites et moyennes capitalisations
Fonds de petites capitalisations canadiennes Mackenzie	américaines Mackenzie)
Fonds d'obligations de sociétés Mackenzie	Fonds mondial équilibré de l'environnement Mackenzie
Fonds de revenu à taux variable Mackenzie	Greenchip
Fonds d'obligations mondiales de base plus Mackenzie	Fonds de revenu Mackenzie
Fonds mondial d'obligations vertes Mackenzie	Fonds d'obligations stratégique Mackenzie
Fonds de petites et moyennes capitalisations mondiales	Fonds de revenu stratégique Mackenzie
Mackenzie	Fonds de revenu fixe sans contraintes Mackenzie
Fonds équilibré mondial de durabilité Mackenzie	

(collectivement, les « **Fonds** »)

BLC SERVICES FINANCIERS INC. **(EN SA QUALITÉ DE PLACEUR PRINCIPAL DES FONDS)**

« **André Couturier** »

André Couturier
Président et chef de la direction, BLC Services financiers
inc. Banque Laurentienne du Canada